

COMMUNIQUE DE PRESSE

- MODIFICATIF -

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTEGRALE à BARCELONNE-DU-GERS

Les dimanches 23 et 30 juin 2019

Une élection municipale partielle intégrale doit avoir lieu sur la commune de Barcelonne-du- Gers les dimanches 23 juin et 30 juin 2019 suite au décès de M. Jacques Gaïotti, maire de Barcelonne-du-Gers, et dans la mesure où le conseil municipal est incomplet.

Les électeurs de la commune de **BARCELONNE-DU-GERS** sont convoqués, par arrêté préfectoral du 25 avril 2019 modifié le 20 mai 2019 pour **élire les QUINZE conseillers municipaux uniquement.**

En effet, conformément à la jurisprudence du Conseil d'État du 13 janvier 2017, les conseillers communautaires seront élus par le conseil municipal après l'élection municipale.